



OFFRE D'EMPLOI – Technicien(ne) de rivières

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) Technicien(ne) de rivières au sein de l'unité territoriale Romanche

Contexte :

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature? Cette annonce peut vous intéresser.

Le SYMBHI (47 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle administratif en charge des ressources de la structure (finances, achats publics et moyens généraux, gestion des ressources humaines).

L'unité territoriale Romanche pilote deux programmes d'actions de prévention des inondations, anime un contrat de rivières et met en œuvre les actions relevant de la GEMAPI. Le bassin versant de la Romanche couvre 1200 km² et présente un parc national et des enjeux significatifs en termes de milieux naturels et de risques d'inondation.

Missions et activités liées au poste

Intégré (e) à l'Unité Territoriale (UT) Romanche, le (la) technicien (ne) de rivières travaille sous l'autorité de la responsable de l'UT. Il (elle) est en charge de la mise en œuvre opérationnelle de la compétence GEMAPI sur le territoire de l'UT Romanche. Il, elle :

Met en œuvre des actions du contrat de rivières Romanche :

- Développe le plan d'entretien de la végétation notamment en lien avec la lutte contre les plantes invasives ;
- Conduit des projets de restauration morphodynamique ou de continuité ;
- Organise la communication autour des actions du contrat et la sensibilisation des scolaires ;
- Participe à la réflexion sur le rôle du syndicat en matière de gestion des zones humides.

Conduit des opérations de prévention des risques d'inondation

- Pilote des projets de protection contre les inondations ou de gestion sédimentaire, ou assiste l'ingénieur en charge de ces projets pour :
 - Assurer le pilotage contractuel, administratif et financier de la démarche,
 - Organiser la concertation autour du projet et anime la gouvernance des études,
 - Elaborer et suit l'exécution des marchés publics,
 - Piloter les études et prestataires et suit les travaux,
 - Sécuriser la maîtrise foncière avec l'appui du technicien chargé du foncier,
 - Superviser le montage et le suivi des dossiers relatifs aux procédures réglementaires.
- Assure la maîtrise d'œuvre de chantiers ponctuels (curage, génie végétal, renforcement de berge) ;

Compétences et qualités requises :

- Connaissances dans le domaine de l'hydraulique de rivière, de l'hydrologie, et de la gestion des cours d'eaux et des milieux aquatiques,
- Maîtrise du suivi de travaux de gestion de cours d'eau et de milieux aquatiques,
- Connaissance des acteurs de l'eau et du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (loi sur l'eau, GEMAPI, DIG...),
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise des procédures réglementaires, notamment en lien avec le code de l'environnement,
- Autonomie, initiative, opérationnalité,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Sens des relations humaines, sens de la négociation
- Esprit d'équipe,
- Permis B obligatoire.

Profil :

- Bac + 2 minimum, avec si possible une formation dans le domaine de la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques de type « technicien de rivières »,
- Bonne pratique des logiciels bureautiques (word, excel, power point...) et cartographiques (SIG, QGIS en particulier),
- Première expérience souhaitée dans la conduite de projets et le suivi de travaux en aménagement de rivière, gestion de cours d'eau et milieux aquatiques.

Lieu de travail : Partagé entre Grenoble et Bourg d'Oisans

Equipe à encadrer : Non

Spécificités et sujétions particulières : participation à des réunions en soirée ; déplacements sur le terrain sur le bassin versant de la Romanche, mais aussi pour des réunions dans le département de l'Isère et en dehors du département.

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir à compter de février 2023 (idéalement).**
- **Lieu de travail** : Grenoble et Bourg d'Oisans
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
 - Déplacements fréquents (secteur Oisans), travail en extérieur en autonomie avec parfois difficultés d'accès, réunions en soirée.
- **Recrutement par voie contractuelle (CDD de 6 mois)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des techniciens territoriaux + Régime indemnitaire
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : 10 décembre à **18h00**.

Les entretiens se tiendront le 18 décembre matin

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : recrutement@symbhi.fr et daniel.verdeil@symbhi.fr **sous la référence UTRO-231101**

Renseignements complémentaires : demande à formuler auprès de Daniel Verdeil, Directeur délégué ; daniel.verdeil@symbhi.fr 04 82 86 82 50